



Union Fédérale de la Santé Privée

Union Fédérale de l'Action Sociale



CCN 51 - CLCC - CRF - CCN 66 - SOP

Après le 5 février le 10 mars

Non la page de nos salaires ne doit pas être tournée !

Les réponses aux questions des organisations syndicales ou plutôt le silence des tutelles lors de la rencontre sur la conférence annuelle budgétaire sur le rattrapage et la remise à niveau des salaires de notre secteur ne peuvent que nous pousser à l'action le 10 mars !

L'insuffisance des enveloppes budgétaires annoncées pour l'année 2005 est insupportable ; les efforts consentis par les salariés ne trouvent pas de réponses dans les orientations présentées !

Il faut donc continuer à porter nos exigences en matière de salaires et d'emplois.

Tous dans la mobilisation interprofessionnelle le 10 mars

- Ⓢ Pour faire entendre nos justes revendications sur les salaires !,
- Ⓢ Pour s'opposer à la casse organisée du secteur associatif !,
- Ⓢ Pour s'opposer aux nombreux plans sociaux qui s'annoncent, conséquence de dotations budgétaires insuffisantes !,
- Ⓢ Pour l'exigence de vraies négociations salariales !,
- Ⓢ Pour le rattrapage, le maintien et la revalorisation de notre pouvoir d'achat !,
- Ⓢ Pour le développement de l'emploi !,
- Ⓢ Pour la défense du code du travail menacé par les dérégulations !,
- Ⓢ Pour le maintien du temps de travail à 35 h !.

Nous appelons l'ensemble des salariés du secteur privé associatif à but non lucratif travaillant dans ces Conventions Collectives à se mobiliser le 10 mars 2005 et à se joindre à toutes les initiatives nationales et régionales.

U.F.S.P

U.F.A.S

Tél. : 01 48 18 57 08, Fax : 01 48 18 29 86 – Tél. : 01 48 18 20 89, Fax : 01 48 18 29 85

e. mail : ufsp@sante.cgt.fr

e. mail : ufas@sante.cgt.fr

BOURSE DU TRAVAIL - 263, rue de Paris - 93515 MONTREUIL – Case 538